

Et la Suisse ? Retour de manivelle...

Alors que, faute d'une capacité de sciage suffisante, notre voisin s'est livré jusqu'à maintenant à des exportations massives de grumes, peu valorisées, notamment en direction de la France, la situation est en train de se retourner.

Depuis l'installation d'importantes unités de première transformation sur son territoire, la Suisse est maintenant devenue importatrice et la libéralisation du fret, qui a vu, enfin, ce dernier réinstallé à Pontarlier par les CFF, alors que la SNCF en a été incapable jusqu'à présent, va donc inévitablement faire remonter le prix des bois, autour de la sous-préfecture du Haut-Doubs.*

Les propriétaires forestiers suisses sont en grande majorité des communes (75% de la surface forestière, plus de 80% du bois vendu), peu armées pour bien vendre leurs bois et, en général, mal défendues par leurs associations cantonales, ce qui explique le dumping pratiqué jusqu'à présent par une bonne partie de l'administration forestière. On note cependant, en Suisse alémanique, un désir de changement de la part de forestiers employés par les communes ou bourgeoisies.

Branle-bas de combat dans les scieries

Le potentiel actuel des scieries résineuses de la Confédération est de l'ordre de 2,5 millions de m³ pour une production qui est passée de 2 millions de m³, en 2000, à 2,4 millions de m³, en 2006. Elle devrait atteindre les 4 millions de m³ d'ici 2010 si les projets annoncés se réalisent effectivement. Quant aux scieries de feuillus, elles sont rares, produisent pour un marché local et n'utilisent qu'une très faible part de la production ligneuse, cette dernière étant exportée sous forme de grumes, à 80%.

Les trois plus importantes unités actuelles scient chacune 100.000 m³ environ. Il s'agit de Zahnd (VD), Despond (FR) et Schillinger, en Suisse alémanique et à La Chaux-de-Fonds. Elles cherchent à augmenter leur production d'ici 2009. Deux autres (BE et SG) envisagent aussi de s'agrandir et d'exporter leur production. En 2007, l'entreprise autrichienne Stallinger a commencé de produire dans les Grisons. En revanche, l'initiateur de tout ce développement, le scieur autrichien, Kogler, n'a pas encore réussi à s'établir comme il le souhaitait dans le canton de Berne.

*Statistiques fournies par M.Willem PLEINES, ingénieur forestier à CH-1038-BERCHER

Le rapport Euro-Franc en faveur de sciages suisses

Les produits fabriqués sont des sciages semi-finis. Les scieries-menuiseries et les scieries-charpente travaillent pour le marché local et subissent une concurrence très forte de l'étranger. Les raboteries sont indépendantes des scieries. Il subsiste une scierie produisant aussi des déroulages-tranchages résineux. L'industrie des traverses et celle des poteaux se bat pour ses débouchés locaux. Les sous-produits (délignures, copeaux, sciures) sont valorisés à des fins énergétiques ou vendus à

l'extérieur. Les principaux clients sont locaux pour les petites et moyennes scieries, l'exportation (Autriche, France, Italie) pour les plus grosses.

L'évolution de la parité euro-franc a joué un rôle secondaire en faveur de l'exportation des grumes, les facteurs déterminants étant le prix à port de camion et la fiabilité des fournisseurs. Cependant, en 2008, l'importation de sciages étrangers en Suisse pourrait être influencée par le renchérissement de l'euro, tandis que l'augmentation de la taxe sur les transports routiers va pénaliser les scieurs locaux et les producteurs.

Pour le gouvernement fédéral, la priorité demeure au libre-échange, au commerce et aux services. L'évolution constatée ne devrait pas modifier, dans l'immédiat, l'approche suisse traditionnelle du secteur des matières premières et de leur usinage, avec le peu de considération qui leur est attaché. Au niveau cantonal, il existe bien des tentatives de développement de la production de proximité, mais le prix du sol et les complications administratives en matière d'aménagement du territoire, les rendent peu concluantes.

Investissement forestier : atonie

Le marché immobilier forestier suisse est aussi local que marginal. Les forêts publiques sont en principe inaliénables et les privées sont trop chères (sous l'influence des prix des terres constructibles), mais cependant moins cher qu'en France. Les milieux financiers ne se sont pas encore intéressés à l'investissement forestier, car il est interdit aux fonds de pension publics et, de toute manière, la taille des propriétés est insuffisante.

L'accroissement de la forêt suisse est estimé actuellement à 9 millions de m³, selon l'inventaire forestier national, avec des tarifs « scientifiques » et une définition contestable de la « forêt ». La récolte était de 5 millions de m³, en 2006, (dont 3,3 millions de grumes résineuses). Le volume de bois mobilisable est difficile à estimer, peut-être, 6 millions de m³ dont 3,5 millions de m³ de grumes résineuses, car il dépend des prix offerts à port de camion et de la possibilité d'améliorer la desserte forestière en montagne (impossible sans aides importantes de la Confédération et des cantons, engagés dans des programmes d'économies...), mais il est sûr que 9 millions de m³ de récolte ne sont pas soutenables.

Les régimes fiscaux de la forêt varient d'un canton à l'autre. Cependant, en Suisse, la tendance générale est à l'abolition des droits de succession, à l'abaissement de l'impôt sur le revenu et à l'harmonisation de la taxe foncière avec le prix d'achat, beaucoup plus faible qu'en France. En revanche, il existe un impôt sur la plus-value, dégressif dans le temps. Quant aux propriétaires victimes des dégâts du gibier, ils ne sont jamais indemnisés, comme en France...*

Faire bouger les lignes

8 ans après la tempête « centennale », le marché Bois-forêt est-il en train de se retourner ? Si c'est le cas, deux raisons cumulées le justifient : le dégagement du marché, après absorption des chablis de la tempête qui a permis aux scieries les

mieux gérées de reconstituer leur trésorerie et d'investir pour augmenter leur capacité de sciages et en réduire le coût unitaire, plus encore, la montée en puissance des matières premières dans le sillage du pétrole, « boostée » par le redéploiement du capital investi, sous la pression des *subprimes*.

C'est dans ce contexte que doit être apprécié le rendement du capital forestier qui devrait bénéficier de l'évolution du rapport offre/demande de résineux. Face à une demande des scieries du Haut-Doubs, relativement constante, mais tendanciellement à la hausse du fait de la concentration des unités de production et de l'augmentation de leur capacité de production, l'offre reste rigide et va même se réduire sur le terrain de l'importation, celle venue d'Allemagne, pénalisée par le coût du transport, et l'incapacité de la SNCF à assumer ces transports ; celle venue de Suisse qui a fait les beaux jours des scieurs du Haut-Doubs, parce que cette matière première était peu valorisée dans une Suisse qui avait renoncé à la première transformation, de trop faible valeur ajoutée, et dépréciée une seconde fois par le rapport euro/franc. Or, ces deux facteurs sont en cours d'évolution : on va recommencer à faire des sciages, en Suisse, et la dépréciation du franc ne peut que freiner les importations.

*Propos recueillis par Fr-Louis A'Weng